

**Issa Sacko professeur, Université du Mali, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion(FSEG) de Bamako. Amadou Ndiaye Maitre de Conférence, Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis (Sénégal).**

**Problématique de la Subvention Agricole au Mali**

**Ministère de l'agriculture au Mali**

IJSER

**Boukary Kassogué doctorant en agroéconomie Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (SFRA) Bamako-Mali. Pr. Assistant à l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou  
01/01/2018**

## Table des matières

Résumé .....	2
Summary .....	2
<b>1.Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2.Objectif des subventions .....</b>	<b>4</b>
<b>3.Les types de subventions agricoles .....</b>	<b>5</b>
<b>4.Problématique de la subvention agricole au Mali .....</b>	<b>5</b>
<b>5. Étude expérimentale.....</b>	<b>7</b>
<b>6.Démarche méthodologique .....</b>	<b>8</b>
<b>6.1Types de données utilisées.....</b>	<b>8</b>
<b>6.1.1Calcul des indices de prix des produits exportables et non échangeables     subventionnés dans la production agricole malienne.....</b>	<b>8</b>
<b>7.Modèle d'analyse .....</b>	<b>9</b>
<b>8.Analyse économique .....</b>	<b>9</b>
<b>8.1Production agricole subventionné exportable et non échangeable en république du     Mali .....</b>	<b>10</b>
<b>8.1.1Indice des prix au producteur des produits agricoles exportable et non     échangeables subventionnés dans la production en république du Mali.....</b>	<b>10</b>
<b>8.1.2Graphique prix à la production des cultures primaires subventionnées :     exportable et non échangeables.....</b>	<b>11</b>
<b>9.Conclusion.....</b>	<b>13</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>14</b>

## Résumé

Le présent article pose la problématique des subventions agricoles sur la productivité interne et externe de l'agriculture malienne qui produit deux catégories de biens agricoles subventionnés: les exportables et les non échangeables. Il ressort des résultats, premièrement qu'il existe une très forte disparité dans la demande et dans l'offre des deux catégories de produits agricoles subventionnés; deuxièmement que les biens agricoles exportables bénéficient plus d'incitations positives comparativement aux biens non échangeables ; troisièmement que la productivité agricole du Mali serait moins meilleure en l'absence de la subvention agricole.

## Summary

This article presents the problem of agricultural subsidies on the internal and external productivity of Malian agriculture that produces two categories of subsidized agricultural goods: exportable and non-tradable. The results show that, firstly, there is a very large disparity in demand and supply between the two categories of subsidized agricultural products; secondly, exportable agricultural goods and positive invitations; tarding the acidity of Mali is better and a grant of grant agriculture.

**Mots clés :** Politique, subvention agricole, produit agricole exportable, produit agricole non échangeable, Indice des prix agricoles, degré d'ouverture.

## 1.Introduction

Cet article expose les faits stylisés avec une recension critique des débats actuels sur la subvention agricole du Mali. Ces principales critiques s'appuient sur des études scientifiques, l'idées selon la déclaration de la population agricole et des textes du ministère de l'agriculture. Nous analysons le contexte de la subvention agricole malienne sus aux mutations qu'a connu ce secteur afin de relater les impacts sur la productivité de l'agriculture et les retombées économiques et sociales. Nous adoptons les déterminants fondamentaux d'équilibre du taux de change réel qui influencent largement les équilibres interne et externe dans la production des produits agricoles subventionnés par le Mali. Par la suite nous abrogeons des règles judicieuses couplées et découplées de la subvention agricole par ce que l'on pourrait dénommer « *la gestion de l'offre de la subvention agricole* » par l'identification et la numérisation des agriculteurs par secteur de production.

La subvention agricole est un instrument parmi plusieurs autres instruments des politiques agricoles dont l'État malien utilise pour renforcer la capacité des producteurs et soutenir la production et la productivité agricole malienne. Au Mali, l'ensemble des mesures de politique agricole mises en œuvre porte en grande partie en direction des subventions agricoles tels que, les subventions d'équipements pour l'aide à l'acquisition de biens, les subventions d'intrants à la production (engrais, semences, aménagements des superficies agricoles, approvisionnement en eau), la politique de gestion de l'offre des prix axés essentiellement sur le coton et l'encadrement agricole.

Selon les statistiques de la Banque mondiale, tous les pays subventionnent leur agriculture. Cependant, la part du revenu assuré par ces subventions varie énormément d'un pays à l'autre. Ceux qui subventionnent faiblement leur agriculture sont l'Australie, le Brésil et l'Argentine. Dans ces pays, l'estimation du soutien aux producteurs (ESP, voir mesure du soutien agricole) varie de 0,2 % (Brésil) à 10 %. Parmi ces pays on trouve notamment des pays du groupe de Cairns. Cependant les États-Unis, Union européenne (UE) subventionnent fortement leur agriculture respectivement à l'ordre de 17 % pour les premiers et de 34 % pour les seconds (OMC, 2012). Comme ces ensembles représentent un poids très important, leurs subventions sont très critiquées, notamment car ces États sont exportateurs nets de denrées agricoles. En revanche, certains pays importateurs de denrées agricoles maintiennent des niveaux de soutien

très élevés (estimations supérieures à 40 %) pour sauvegarder une agriculture dans leurs frontières. Ces pays sont groupés dans le G10 : Suisse, Japon, Norvège, Corée du Sud, etc. Selon le cabinet de conseil américain DTB Associates LLC (2011), spécialiste du commerce et de la politique agricole, a montré que quatre pays avaient fortement augmenté leurs subventions agricoles : le Brésil, l'Inde, la Turquie et la Thaïlande<sup>1</sup> et le soutien moyen aux producteurs dans les pays de l'OCDE est de 30 %. Concernant le Mali, l'agriculture représentait près de 40% du PIB malien et occupe plus de 75% de la population active (Banque mondiale, 2017). En effet, sus à l'importance de ce secteur, le gouvernement malien lui consacre près de 15% du budget de l'état. La subvention de l'État destinée à l'agriculture était de 47 milliards de FCFA en 2015, soit 20% du budget consacré au développement rural (Ministère de l'Agriculture, 2015). Le gouvernement justifie ces subventions par sa volonté d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, et de faire de l'agriculture le moteur du développement du Mali. Le Taux de la subvention agricole malienne est le même que celle de la subvention agricole perçu par la France dans la cadre de la politique agricole commune 20% (Communiqué européen, 2008) pour la période de 2007. Comparativement au Mali, la subvention agricole chinoise multiple la subvention agricole malienne de 235,96 milliards de fois de celle du Mali si nous considérons le taux de change du dollar constant à 500 FCFA pour un dollar (par l'auteur).

En effet, au regard des constats nous en arrivons à des problématiques majeures auxquelles la subvention agricole est confrontée et par conséquent le gouvernement tente aujourd'hui d'apporter une gestion adaptée. Nous proposons cet article au gouvernement malien afin qu'il prenne connaissance du contenu et adopte « la Gestion de l'Offre de la Subvention Agricole (la GOSA) » comme une alternative pour pallier les problèmes actuels de la subvention agricole au Mali.

## **2.Objectif des subventions**

L'objectif des subventions est variable selon les avantages comparatifs et des potentialités agricoles du pays mais nous retenons quelques points généraux commun à tous les pays du monde. Premièrement la subvention maintient une production agricole dans certains pays ou régions (indemnité compensatoire de handicap naturel. Deuxièmement, elle soutient le revenu des agriculteurs, par des aides directes et des prix garantis. Troisièmement, elle stabilise les prix sur les marchés intérieurs.

Quatrièmement, elle assure l'indépendance alimentaire. Cinquièmement elle permet d'exportateur de denrées agricoles. Sixièmement elle favoriser la modernisation, la réorientation des exploitations agricoles, par exemple à travers les contrats territoriaux d'exploitation.

### **3. Les types de subventions agricoles**

Les types de subvention agricole sont en général de six ordres. Il s'agit principalement soit d'aides sur les prix de vente permettant notamment d'exporter à des prix inférieurs aux prix de revient, c'est le cas notamment des restitutions aux exportations du coton malien. Soit d'aides pour l'écoulement des produits (aides à la commercialisation de l'échalote dogon), soit par les aides alimentaires (PAM) ; soit d'aides directes aux exploitants, à la surface ou par tête de bétail ou encore pour la réalisation de mesures agroenvironnementales ; soit aux taux d'intérêts bonifiés pour les investissements. A l'exception du coton et des aides alimentaires aucune de ces subventions n'a fait l'objet d'un projet de loi en république du Mali pourtant la subvention agricole est un instrument qui corrobore avec les mesures citées ci-dessus. Certains considèrent que la subvention agricole crée des distorsions de concurrence souvent considérées comme contraire aux intérêts des pays en développement. C'est l'une des pierres d'achoppement des négociations de l'organisation mondiale du commerce (OMC), qui a classé ces subventions dans plusieurs boites en fonction de leur impact distorsif sur le marché mondial. Le maintien dans certains pays membres de l'OMC de mesures de soutien et de subventions provoque des distorsions sur les prix du marché mondial, ce qui est non seulement préjudiciable aux intérêts des autres pays producteurs (notamment les pays en voie de développement dont l'économie nationale ne permet pas des niveaux de subventions aussi élevés que dans les pays développés mais aussi contraire aux objectifs fondamentaux de l'OMC (OMC, 2011).

### **4. Problématique de la subvention agricole au Mali**

*La subvention agricole, les critiques sont-elles fondées?*

Lorsqu'on traite de la problématique de la subvention agricole, la majorité de la littérature nous présente des transactions en direction des pays développés et des pays en voie de développement en ciblant principalement 3 continents, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie. Pour ce qui concerne l'Europe, la subvention agricole est axée sur l'élasticité prix aux producteurs et prix aux consommateurs. Pour ce qui est du

continent américain, elle est axée sur la gestion de l'offre. L'Europe et les États-Unis sont les deux au monde qui subventionnent très fortement leur agriculture, 34% pour l'Europe et 17% pour les États-Unis (PAC, 2014). Concernant l'Afrique en général et le Mali en particulier, la subvention agricole est considérée comme un phénomène controversé qui manque de rigueur dans la gestion de l'offre. En effet, la situation des subventions est assez inquiétante et elle prend une importance croissante dans le débat public actuel malien. En effet, l'union des producteurs agricoles du Mali et dans le journal, libre Afrique posent la crédibilité de la soutenabilité, la pertinence et l'efficacité des subventions agricoles au Mali.

C'est à cet effet, que l'union des producteurs (rices) agricoles du Mali ait dévoilé en mai 2016, l'épineuse question de tentative de détournement d'engrain subventionné déjà produits dans le pays et des engrains frelatées (OPA, 2016). C'est un enjeu majeur au-delà des intérêts privés des uns ou des autres, il en va de l'intérêt général de l'agriculture, des agriculteurs et de la société malienne tout entière. On parle des paysans sans subvention ou qui bénéficient très peu des subventions, mais on est aussi à la veille de parler du gouvernement qui manque de rigueur et de nouvelle orientation dans la gestion des subventions agricoles. Ce n'est pas juste des subventions, ce sont des stratégies de développement agricole que le gouvernement doit sauvegarder conformément à la politique de développement agricole (PDA, 2014) élaboré et mise en approbation en 2014 dont la loi d'orientation agricole de 2005 n'a fait aucune mention légale sur la subvention agricole.

Dans le journal, Essor, l'opposition officielle a demandé au gouvernement au pouvoir de mettre les subventions agricoles du Mali à l'abri des consortiums d'intérêt particulier. Ainsi, à partir de cet instant, l'union des producteurs (rices) agricoles du Mali tire la sonnette d'alarme pour dire, il faut agir très vite. Pour donner suite à ces exactions le gouvernement tient à rassurer l'attention de tous à une meilleure utilisation des ressources de l'État car il est question de l'utilisation des deniers publics et d'un secteur très important dans l'économie malienne.

Pour donner suite à l'analyse, faut-il déposer la loi de la subvention agricole ou faut-il la maintenir ou la donner une nouvelle réforme ? Pourquoi penser à l'abolition ou à une réforme de gestion de la subvention agricole au Mali ? quel serait son impact ? L'impact est tellement difficile à déterminer ; il y a plusieurs études qui ont été faites sur la question et comme l'économie n'est pas une science exacte, il y a au tas d'études

favorables que d'études défavorable. Autrement, il y a des études qui soutiennent la subvention agricole pour dire qu'elle apporte un bénéfice aux producteurs d'autres soutiennent le contraire. Mais ce qu'il faut comprendre c'est l'objectif premier du projet de loi de la subvention agricole, c'était ou c'est encore d'augmenter la production et la productivité agricole au meilleur prix possible pour l'ensemble des producteurs et garantir à tous les producteur un prix maximum qui ne nuirait pas le consommateur.

## 5. Étude expérimentale

Parmi les études qui abordent la subvention agricole, nous distinguons celles qui ont mesuré les effets de la subvention des agriculteurs d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Ces continents sont très hétérogènes, par ailleurs, les subventions agricoles pourraient être analysées différemment mais la finalité ne pourrait pas être différents des objectifs auquel tous les pays aspirent : assurer l'abondance productive et le bien-être socioéconomique de leur population.

S'agissant des subventions, Martin et al. (2005) trouvent que dès lors que l'on protège ou que l'on subventionne l'agriculture, deux possibilités se présentent : soit le prix intérieur de ce secteur augmentera par rapport au prix intérieur de l'industrie et des services, soit ses coûts de production diminueront par rapport aux autres secteurs. En conséquence, la production agricole deviendra plus rentable et la valeur du produit marginal du capital et du travail augmentera dans le secteur agricole par rapport aux autres secteurs. Dans ces conditions, une partie du capital et du travail précédemment mis en œuvre dans l'industrie et les services se déplacera vers le secteur agricole, de sorte que la production dans l'industrie et dans les services aura tendance à diminuer. Quoi qu'il en soit, la protection accordée à l'agriculture a l'effet d'une taxe à l'importation sur les autres secteurs de production de biens échangés (Martin et al, 1989). Une politique de prix incitatifs favorise la production. En effet selon Hugon (2008) les pays africains (Côte d'Ivoire, Kenya, Malawi) qui ont adopté des prix incitatifs et/ou stabilisés ont connu des progrès notables de production. Bon nombre d'auteurs ont montré que l'application de prix incitatifs encourage les producteurs à augmenter leur offre. Soulé et al (2011) ont montré qu'avec la mise en œuvre au Bénin du Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) qui a permis la distribution de semences améliorées et des engrais spécifiques aux producteurs agricoles en 2008-2009, la production de produits vivriers particulièrement du riz a augmenté de 113% par rapport à son niveau de 2007 et de 187% par rapport à son

niveau de 2003. Pour Andrew et al. (2013) la subvention semble avoir été le catalyseur à moyen et à long terme de l'augmentation de la demande d'engrais et de semences améliorées, malgré quelques impacts négatifs sur le développement du secteur privé sous la forme d'effets de substitution à court terme. Le secteur privé endosse de plus en plus le rôle de fournisseur principal d'engrais destinés au programme et son exclusion du marché du détail des engrais subventionnés n'a pas empêché la croissance de la demande d'engrais du commerce à moyen terme. Sur le marché des semences, l'augmentation de la subvention aux semences depuis 2009-2010 semble étouffer légèrement les ventes commerciales. Toutefois, comme le marché des engrais, à moyen ou à long terme, elle pourrait stimuler la demande de semences améliorées à mesure que les paysans constatent les avantages de l'adoption de ces technologies.

## **6. Démarche méthodologique**

### **6.1 Types de données utilisées**

Les données brutes utilisées couvrent la période allant de 2001 à 2015 et de 2018 issus de la Base de données du CountryStat-Mali et de la direction nationale de l'agriculture malienne (DNA). Les données utilisées sont les prix à la production des secteurs des biens échangeables, le coton et non échangeables, le riz, le maïs et le mil subventionné par le gouvernement malien.

#### **6.1.1 Calcul des indices de prix des produits exportables et non échangeables subventionnés dans la production agricole malienne**

Le choix du bien agricole échangeable est fait dans le cadre de la théorie de l'économie dépendante. Nous considérons les biens échangeables ou secteurs exposés sont au nombre de deux dans le présent papier : les biens d'exportation et les biens non échangeable subventionnés dans la production agricole du Mali. Sont considérés comme biens échangeables, les biens agricoles dont les exportations ou les non échangeables représentent plus de 10% de leur production. Dans le cas contraire, ces biens sont considérés comme étant des biens non échangeables ou secteur non exposé. Les prix de ces derniers déterminés par l'offre et la demande sur le marché domestique. Au regard de ce qui précède, nous considérons comme biens échangeables exportables le coton comme le bien échangeable. Les biens non échangeables sont le maïs, le mil, le sorgho. Les indices de prix d'un groupe de biens sont alors obtenus par une moyenne géométrique de prix des biens appartenant à ce groupe. Le coefficient de pondération étant la part moyenne de chaque bien dans la production totale de ce groupe. Ainsi donc

le taux de change réel des biens exportables par rapport aux non échangeables de ces produits agricoles subventionné dans la production agricole est donné par la formule :

$$TCR_{X.EN} = E \times \frac{P_X}{P_{EN}}$$

Avec  $P_X$  et  $P_{EN}$  les indices de prix respectivement des exportables et des non échangeables des produits agricoles subventionnés dans la production au Mali et  $E$  le taux de change nominal à l'incertain dont nous considérons égale à 1 par hypothèse que le franc CFA est contant à l'interne.

Par rapport aux critères de choix, précise le représentant de la DNA, tous les producteurs ont droit à la subvention quelle que soit la catégorie (petit, moyen ou grand producteur) ». Et de signaler que les cultures ne sont pas toutes subventionnées ou du moins ne le sont pas dans les mêmes proportions. La riziculture à maîtrise totale, le blé, le maïs rubrique et le coton le sont par exemple à 100%, tandis que la subvention est de 50% pour la riziculture sans maîtrise de l'eau et le maïs conventionnel et que le mil et le sorgho ne sont subventionnés que dans les seules régions du Nord (DNA, 2018). De 2013 à 2017, cette volonté politique s'est matérialisée par l'augmentation de la subvention des intrants agricoles. Cette performance est aussi due à la fixation d'un prix incitatif de 250 FCFA le kilo aux coton-culteurs. Le cout pour l'Etat s'élève à 12,5 milliards de francs CFA pour le coton contre 32, 5milliard pour le reste des secteurs.

## 7.Modèle d'analyse

Le modèle d'équilibre général à trois biens de Dornbusch (1974) et de Sjaastad (1980) est adapté au contexte de notre études à deux bien agricoles exportables et non échangeable subventionnés dans la production agricole au Mali. Nous expérimentons ce nouveau modèle sur le plan sectoriel notamment dans le secteur de la subvention agricole malienne et au travers des divers travaux scientifiques. Au nombre de ces travaux, on peut citer ceux de Mundlak, Cavallo et Domenech (1990) sur les « effects of macroeconomic policies on sectoral prices ; de White et Wignaraja (1992) sur « exchange rates, trade liberalization, and aid : Sri Lankan experience ; de Dorosh et Valdès (1990) sur « effects of exchange rate and trade policies on agriculture in Pakistan ; de Bautista (1987), Oyejide (1986), Tshibaka (1997, 1986), Valdès (1986).

## 8.Analyse économique

Soit :

$TCR_{X.EN} = E \times \frac{P_X}{P_{EN}} = 1 \times \frac{12,5}{20,1} = 0,62 \times 100 = 62\%$ . Ce chiffre révèle que le coton malien emporte un taux de 62% de la subvention sur le reste de la subvention totale des engrais.

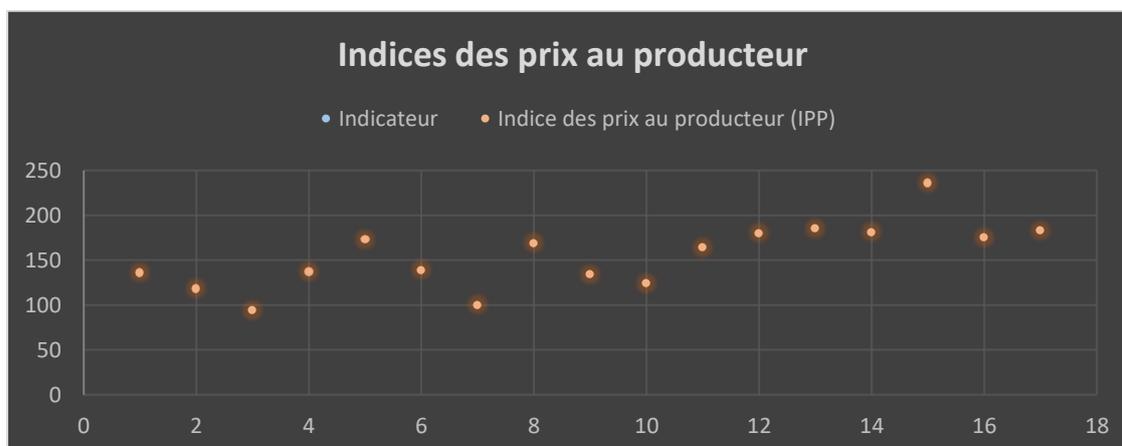
**Degré d'ouverture du Mali aux échanges commerciaux**  $= \frac{\frac{X+M}{2}}{PIB_{agricole}} \times 100$   
 $= \frac{32,6}{\frac{2}{36} \times 100} = 45,28\%$  effort à l'exportation avantageuse en matière des échanges grâce une entrée de devise qui s'explique par la représentation du coton malien sur le marché mondiale.

### 8.1 Production agricole subventionné exportable et non échangeable en république du Mali

En termes des échanges commerciaux (externe), la subvention agricole nuit aux producteurs, elle fait obstacle à l'ouverture des marchés concurrentiels, l'exemple de la production du coton subventionné exporté sur le marché mondial est un succès mitigé. En termes des échanges interne, la subvention nuit aux consommateurs, elle fait obstacle à la baisse des prix à la production des produits subventionnées et à la hausse des prix aux consommateurs de ses même produits par suite de l'importation de la valeur ajoutée pour le coton et l'absence de politique de prix pour la production vivrière subventionnée par le gouvernement malien.

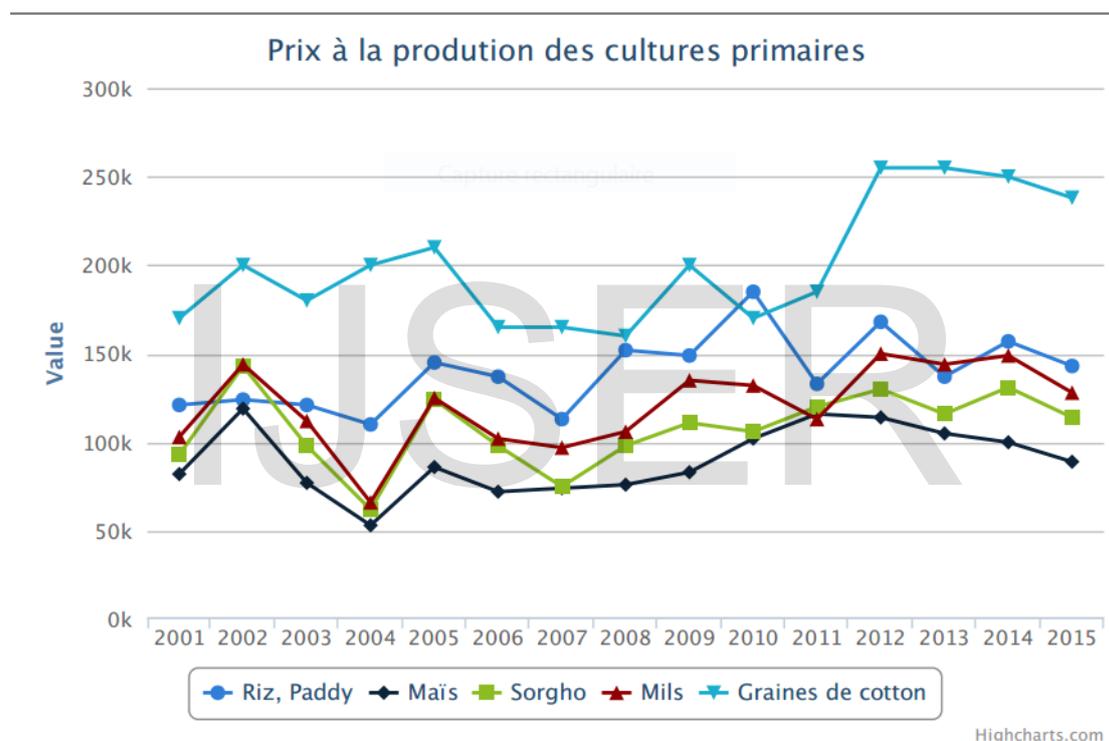
#### 8.1.1 Indice des prix au producteur des produits agricoles exportable et non échangeables subventionnés dans la production en république du Mali

##### Nuages de points (1)



La subvention agricole nuit aux producteurs, on a ici l'évolution en indice des prix des produits agricoles subventionnés ; on constate que la marge agrégée des consommateurs et des producteurs et on constate que la marge des producteurs et des consommateurs est moins contrôlée. Pourquoi l'indice des prix à la consommation est plutôt linéaire (2) par rapport à l'indice des prix au producteur (1) ? Par ce que les prix ont augmentés en franc CFA constant depuis de moitié sur l'ensemble des périodes. Donc on accroît la marge au producteur lorsque les prix augmentent.

**8.1.2 Graphique prix à la production des cultures primaires subventionnées : exportable et non échangeables**

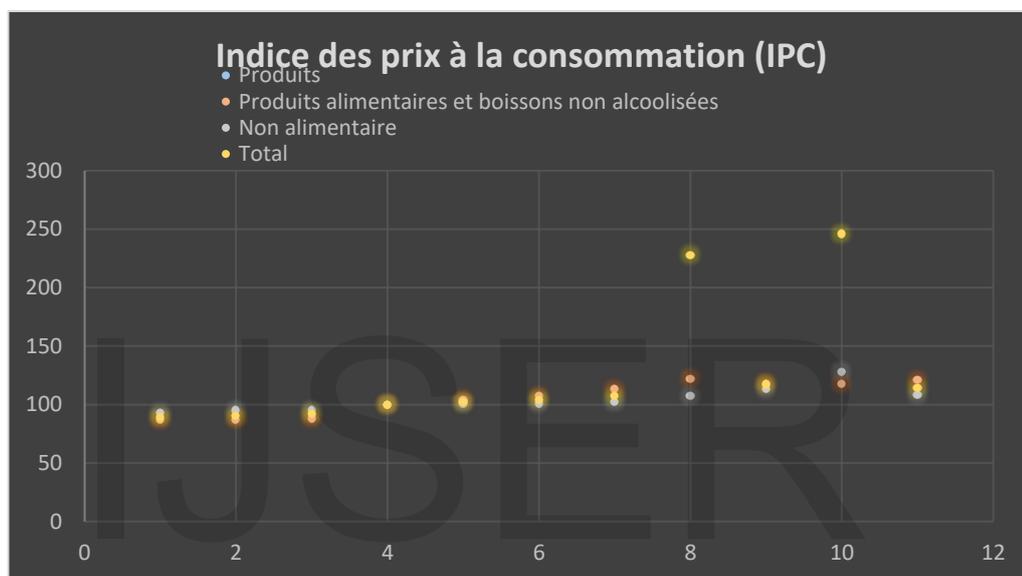


La subvention agricole nuit aux producteurs est la conclusion et pourtant les marges que le producteur obtient au Mali est plus que celle des concurrents des autres pays d'Afrique par ce que la production du coton est subventionné verticalement en amont en aval de la filière. On s'en sort bien, ce sont des résultats stables profitables et la base du développement de la croissance à l'international par acquisition, c'est le système dans lequel il est investie. La subvention agricole fait obstacle à d'autre marché. C'est un sujet qui a été assez abordé dans la littérature donc nous passons par-dessus parce que le Mali a signé plusieurs accords commerciaux de libre échange dans lequel le Mali arrive difficilement à tire son épingle de jeu dans ces négociations.

[11]

### 8.1.3 Indice des prix à la consommation des produits agricoles exportable et non échangeables subventionnés dans la production en république du Mali

#### Nuages de points (2)



La subvention agricole nuit aux consommateurs, Monsieur X a tendance à dire que le consommateur est le premier acheteur, mais plusieurs économistes n'approuvent pas ce point de vue, l'idée selon laquelle un système de régulation peut servir aussi à partager le CFA du consommateur entre les différents maillons, donc ce qui nous intéresse en bout de ligne c'est le CFA du consommateur. La première affirmation c'est le prix des produits sous la subvention agricole sont mon chers en Europe et ailleurs. C'est général comme commentaire, c'est un général vrai mais il y a une ennemie, aujourd'hui c'est faux. Pourquoi c'est faux aujourd'hui? Parce que c'est le taux de change qui a changé aujourd'hui par exemple pour le coton au Mali. Alors si on regarde des relevés de prix faits sur le marché, au Mali, on voit ici les prix des produits agricoles subventionnés sont les plus élevés au monde et le prix à la production est deux fois moins chers au Mali par ce que c'est la subvention. La politique de la subvention agricole est régressive pour le consommateur c'est-à-dire qu'elle affecte plus fortement les consommateurs à faible revenu qui payent plus cher. Certes, il n'y a aucune analyse de sensibilité au

résultat, au taux de change si on refait l'étude ou le calcul à parité, ça donne des résultats inverses et donc la politique de subvention est progressive pour les consommateurs. Pour donner suite à l'analyse théorique, la réforme de la subvention agricole en Australie, en Europe, au Canada, aux États-Unis, au Sénégal est un grand succès à copier. Les arguments qui sont évoqués, la production par ferme a augmenté de 61% depuis les réformes et c'est aussi mentionné que le nombre des producteurs a baissé de 50% cependant la production a augmenté de l'année de la réforme, c'est un succès triomphant. Cependant la réforme que le Mali pourrait adopter dans le cadre de la subvention agricole serait en effet la gestion de l'offre de la subvention agricole du Mali (GOSA). **La Gestion de l'Offre de la Subvention Agricole** fera l'objet d'un autre chapitre dans lequel on inventerait l'ensemble des orientations majeures de la réforme des subventions agricoles au Mali.

## 9. Conclusion

**En conclusion,** les critiques de la subvention agricole ne relèvent pas d'analyse rigoureuse. Le vrai problème, c'est la question de la valeur de quota subventionnée attribuée aux différentes filières agricoles. Le coton bénéficie plus de la moitié du budget de subvention dont la valeur ajoutée est exportée à l'étranger. Il y a un service de détruire le système pour attaquer ce problème mais il faut attaquer le vrai problème c'est à dire ajuster la subvention agricole en faveur des cultures vivrières.

## Bibliographie

- Andrew et al. (2013). *Pour un commerce mondial plus juste*. Paris, Fayard,.
- Banque mondiale. (2017). *Problématique agricole mondiale*.
- cabinet de conseil américain. (2011). *Commerce et de la politique agricole*.
- Communiqué européen. (2008). Subvention agricole européenne.
- DNA. (2018, 11 13). (<https://maliactu.net/mali-agriculture-lengrais-a-ete-subventionne-a-hauteur-de-326-milliards-lors-2017-2018/>). Récupéré sur Maliactu: (<https://maliactu.net/mali-agriculture-lengrais-a-ete-subventionne-a-hauteur-de-326-milliards-lors-2017-2018/>)
- Dornbush R. (1974). «*Tariffs and non-traded goods*»,. *Journal of International Economics*, pp.177-185.
- Dorosh P. et Valdès V. (1990). *Effects of exchange rate and trade policies on agriculture in Pakistan*. Paper provided by International Food Policy Research Institute (IFPRI) in its series Research reports with number 84.
- Hugon P. (2005). *Les réformes de la filière coton au Mali et les négociations nternationales.* " *Afrique Contemporaine*216(4) : 203-25. .
- Martin et al. (2005). *Agricultural Trade Reform and the Doha Development Agenda* » . *World Economy*28 (9) pp.1301-1327.
- Ministère de l'Agriculture. (2015). *Développement de l'agricule du Mali et soutien aux agriculteurs*. Bamako.
- Mundlak Y. Cavallo D. et Domenech R. (1990). *Effects of Macroeconomic Policies on Sectoral Prices*. *World Bank Economic Review*, 4(1) : 55-79.
- OMC. (2011). *Négociations sur l'agriculture: pas de consensus sur le coton*.
- OMC. (2012). Les subventions agricoles des pays émergents : incompatibles avec les règles de l'OMC ?
- OPA. (2016). *Faut-il mieux subventionner l'agriculture au Mali* . Bamako.
- PAC. (2014). *Subvention agricole européenne*.
- Sjaastad. (1980). *La problématique de l'impact des politiques commerciales agricoles*.
- White H. et Wignaraja G. (1992). *Exchange rates, trade liberalization, and aid: Sri Lankan experience*. . *World development*, 1992, vol. 20, issue 10, pages 1471-1480. .